



attac

LE COURRIEL D'INFORMATION

n° 121 – Vendredi 24 mars 2000.

CREER LES CONDITIONS D'UN LENDEMAIN.

Dans ce numéro

- 1- Agir pour changer
- 2- Manifestation contre Total
- 3- Respect des droits
- 4- Brèves d'OMC
- 5- José RAINHA est innocent
- 6- Rendez-vous avec ATTAC.

En bref...

Aujourd'hui 582 personnes ont signé la pétition Pour le contrôle citoyen de l'OMC et vous ? <http://www.local.attac.org/petition/> Créer les conditions d'un lendemain pour des milliards d'individus aujourd'hui sur cette planète. C'est ce à quoi nous vous invitons. (Lire Agir pour changer). Total pollueur, Total payeur : c'est sur ce slogan qu'a eu lieu une manifestation à Paris le 22 mars et qu'aura lieu une autre manifestation Samedi devant la raffinerie de Donges. (Lire Manifestation contre Total). Un bilan de Seattle qui montre l'émergence de nouveaux acteurs internationaux et leur pertinence (Lire Respect des droits). Inutile de vous présenter les Brèves d'OMC. Grâce au travail de bénévoles vous pouvez tout savoir avant tout le monde. Le Mouvement des Sans Terre lance un appel à soutien (Lire Jose RAINHA est innocent)

Agir pour changer.

Agir. Mais agir pour changer les états de fait. Avec nos expertises et nos propositions agir pour l'annulation de la dette, de toute la dette, des pays du Sud.

Le 12 avril Jubilee 2000 en collaboration avec ATTAC nous invite à promouvoir la solidarité, à construire un lendemain pour des milliards de personnes dans le monde.

La dette publique des pays du Tiers Monde (Sud et Est compris) s'élève à 1 500 milliards de dollars. Celle de la Quad (US – UE – Canada – Japon) à 15 000 milliards de dollars. La dette des ménages américains s'élève à 5 500 milliards de dollars (chiffres de 1998).

La valeur absolue de cette dette est donc marginale par rapport aux dettes globales.

La dette due au Fonds Monétaire International et à la Banque mondiale (les autres détenteurs

étant ou privés – Fonds de pension, Mutual Funds, banques... – ou les états eux-mêmes) permet que par l'intermédiaire de ses institutions soient appliqués de manière coercitive des Plans d'ajustement structurels. Ceux-ci liment les services publics et entravent toute volonté concertée de développement et de progrès. Ils maintiennent les populations dans un état de sous-développement chronique.

La dette est utilisée comme une forme de colonialisme.

Il existe un marché de la dette. C'est sur celui-ci que spéculent les détenteurs des dettes des pays. Les titres de la dette s'échangent comme autant de « marchandises » et la valeur de ceux-ci dépendent entièrement des agences de notation boursière qui attribue des notes aux dettes des pays, et donc de l'évaluation des spéculateurs dans une logique de « bulle financière ».



attac

La dette est utilisée comme un objet de spéculation en dehors de toute autre considération.

Le remboursement de la dette oblige les pays à exporter pour acquérir des devises. Leurs productions (le plus souvent des matières premières) sont soumises avant tout aux bons vouloirs des pays importateurs (qui sont aussi les créanciers) qui peuvent imposer leur prix, au travers de la valeur des matières premières, et imposer leurs régulations comme par exemple la modification de la teneur en cacao du chocolat régulée dernièrement par une directive européenne dont la baisse entraîne dans certains pays des catastrophes sociales, économiques, humaines (voir le dernier Courriel). De plus ce phénomène oriente les forces vives de l'économie non sur la satisfaction des besoins internes urgents et primordiaux, mais sur la satisfaction de besoins externes et étrangers au bien être et au développement des populations.

La dette est utilisée comme arme marchande pour maintenir une dépendance chronique.

Le « Club de Paris » qui se réunira donc en avril à Paris est l'un des gros créanciers de cette dette. Il faut profiter de cette occasion pour agir et proposer l'annulation de la dette. La manifestation partira donc de la place de la Bastille à 18h30 le 12 avril.

Pour en savoir plus :

Lire « La dette des Tiers monde »
<http://attac.org/fra/grou/doc/17/173.htm>
Lire aussi « Etat des négociations »
<http://attac.org/fra/toil/doc/cadtm.htm>

Pour agir, informer, faire bouger les choses et les idées, contacter un groupe local et en particulier ceux de la région parisienne pour l'organisation de la manifestation elle-même.
<http://attac.org/fra/annu/> . Il faut, ensemble, créer les conditions d'un lendemain pour des milliards de personnes dans le monde.

Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

Manifestation contre Total

Communiqué.

Aujourd'hui deux cents manifestants se sont retrouvés au Carrousel du Louvre pour rappeler aux actionnaires de Total réunis en assemblée générale les conséquences écologiques et sociales de la marée noire provoquée par l'Erika. A l'appel des « Collectifs marée noire du littoral

atlantique » et d'organisations : ATTAC, Chiche, Confédération paysanne, Droits Devant !, Greenpeace, FSU, Info Birmanie, Les Amis de la Terre, Les Verts, les manifestants se sont réunis pacifiquement et ont tenté d'approcher la salle où se tenait la réunion.

L'intervention des forces de police a abouti à l'arrestation de Jean Vicq, militant syndical, agriculteur du Morbihan, tandis que tous les manifestants étaient confinés par des cordons de police dans un espace clos devant les portes blindées derrière lesquelles se déroulaient l'assemblée générale, à l'intérieur du Carrousel du Louvre. Jean Vicq vient d'être libéré, après deux heures de garde à vue, du Commissariat de la rue Pierre Lescot devant lequel un rassemblement avait pu avoir lieu.

ATTAC proteste contre cette arrestation inique, destinée avant tout à assurer la paix des actionnaires pollueurs de Total. Les responsabilités de cette société dans la pollution qui met en péril faune et flore du littoral atlantique, mais aussi la vie de millions de personnes que ce soit dans leur travail ou dans leur vie privée étant claires, il semble troublant qu'on ait choisi de faire usage de la force publique pour faire taire un militant syndical, un citoyen français directement touché par la marée noire.

La manifestation du samedi 25 mars organisée par les « Collectifs marée noire du littoral atlantique » qui aura lieu devant la raffinerie Total de Donges (Loire Atlantique) doit marquer une étape importante dans les mobilisations pour que Total assume ses responsabilités et pour mettre un terme à la répression des militants et des citoyens en lutte contre la dictature des multinationales.

ATTAC, ses comités locaux, ses adhérents, auront à coeur d'en assurer le succès.

Paris, le 22 mars 2000 - 16h00.

Pour information:

Rassemblement samedi 25 mars 2000 - 15h00 -
Place centrale de Donges
Contacts: Tel/fax 02.40.29.40.60 (Coordination des Collectifs marée noire)

Respect des droits

La régulation des économies de marché peut être fondée sur le respect des droits économiques, sociaux et culturels.



attac

Le tournant de Seattle, un événement porteur d'incertitudes.

L'échec des négociations ne peut pas être imputé au seul mouvement de contestation. Les contradictions au sein des pays du Nord ont probablement été déterminantes. Et, particulièrement la décision américaine de ne pas négocier ; la croissance n'a pas besoin d'être dopée par un nouvel accroissement des échanges et la période électorale nécessite de ménager les syndicats et les mouvements écologistes. Les nouvelles avancées dans les négociations sont reportées à deux ans, après le passage à une nouvelle direction politique américaine.

Le tournant de Seattle ne tient pas à l'échec des négociations mais à ce que cet échec a révélé. Il a mis en évidence les positions des mouvements qui, de la contestation de l'AMI à celle de l'OMC, remettent en cause le cours dominant de la mondialisation, et non la mondialisation. Il a légitimé la recherche d'alternatives et donné un nouveau souffle aux mobilisations et accru la confiance des mouvements porteurs d'initiatives et de propositions.

Les contradictions de la pensée libérale.

Après les crises en Amérique du Sud et centrale, en Asie et en Russie, le débat fait rage dans la pensée libérale. Il a porté sur la nature de la régulation, le rôle de l'Etat et des institutions internationales. Milton Friedman persiste et signe dans sa foi dans le seul jeu du marché financier et sa défiance de la démocratie, Jeffrey Sachs est empêtré dans ses responsabilités dans la réforme de la Russie. A l'inverse, Jo Stiglitz explicite l'importance de l'Etat et du cadre institutionnel, y compris pour privatiser ; il oppose l'intérêt de la voie chinoise au chaos russe.

Il en ressort que la direction néo-libérale de la mondialisation n'est pas une fatalité. La dérégulation totale est un moyen, elle n'est pas forcément un but. Les marchés financiers ont leur logique ; ce n'est pas celle de l'ensemble des groupes financiers et industriels. Ils ont une claire conscience de leurs intérêts et de leurs profits ; ils n'estiment pas nécessaire de proposer un projet pour toute la société.

Une réflexion programmatique, le développement durable.

La nécessité d'un nouveau développement s'impose ; elle devient d'actualité avec la crise de la pensée libérale. Au delà des effets de mode, le développement durable offre une piste. A condition de ne pas considérer qu'il doit être l'inverse du modèle dominant. Le bon développement n'est pas juste l'inverse du mal développement, il ne s'agit donc pas de prendre

le contre pied de l'ajustement structurel. Ce n'est pas parce que le modèle dominant idéalise le marché que le modèle alternatif devrait reposer sur sa négation.

Comment faire la part entre la continuité et la rupture en matière de modèle de développement. En partant des propositions portées par les mouvements, celles qui ont été discutées dans les forums civils des grandes conférences multilatérales, à Rio, à Copenhague, à Vienne, à Pékin, au Caire, à Istanbul. Ce sont ces propositions qui ont convergé à Seattle. On y retrouve les grandes lignes pour un développement économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié. Ces pistes doivent être explorées, leur cohérence vérifiée ; il ne s'agit pas encore d'un programme.

Un mouvement d'opinion à l'échelle mondiale.

Dans les années précédentes, ces mouvements se sont ancrés ; ils ont travaillé, confronté leurs points de vue. Ils ont créé un espace international de discussion. Les forces sociales qui portent la volonté de chercher un autre mode de développement sont constituées des mouvements de solidarité, des droits de l'homme, contre la purification ethnique, de consommateurs, de travailleurs, de paysans, féministes, contre les discriminations, de solidarité internationale. Il faut y rajouter, depuis quelques années des mouvements qui définissent leurs actions directement dans le champ de la mondialisation. Citons par exemple les campagnes pour l'annulation de la dette, pour la réforme des institutions financières internationales, pour la taxation des transactions financières et l'interdiction des paradis fiscaux, la contestation de l'organisation mondiale du commerce.

La dynamique a été dans un premier temps, le passage de mouvements sectoriels à des mouvements qui se définissent comme des mouvements citoyens. Dans un deuxième temps, ces mouvements ont cherché à définir leur champ d'action et de réflexion à l'échelle pertinente, celle de la mondialisation. Ils sont à la recherche de la citoyenneté mondiale, de l'opinion publique internationale, de la conscience universelle.

La société civile, l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale.

La représentation qui met face à face les états et les entreprises n'est plus suffisante. La question mondiale modifie le rapport entre la question nationale et la question sociale qui a marqué pendant plus d'un siècle le débat stratégique.



attac

Les Etats sont contestés par le haut, la mondialisation, et par le bas, la revendication de démocratie de proximité. De nouveaux acteurs interviennent sur la scène internationale. Les collectivités locales et les associations portent les deux formes de représentation, la délégation et la participation.

La société civile, terme impropre mais commode, exprime cette évolution. Le mouvement associatif est certes divers et contradictoire. Avec la décentralisation, il peut servir à légitimer un renouveau de la dimension politique et à renouveler les couches dirigeantes. Cela serait déjà utile, mais ne serait pas fondamentalement nouveau. Sans sous-estimer l'importance du pouvoir d'Etat dans la transformation sociale, le mouvement associatif est porteur d'une approche plus fondamentalement nouvelle. Plus que la conquête de nouveaux pouvoirs, de contre-pouvoirs, de contrôle du pouvoir, le mouvement associatif est porteur de la conquête de nouveaux droits.

Une ligne directrice, le droit international ne doit pas être subordonné au droit des affaires.

A Seattle, une idée simple se dégage ; le droit international ne peut pas être subordonné au droit des affaires. Cette évidence est issue de la remise en cause de l'Organe de Règlement des Différends qui est au coeur de l'OMC. A l'origine de cette prise de conscience, le fait que l'ORD puisse juger en dehors des accords multilatéraux, qu'il n'y ait pas de recours possible.

A partir de là se dégage l'idée que le droit international ne peut être fondé que sur le respect des droits de la personne humaine, des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels. Le fondement du droit international, ne peut être que la déclaration universelle des droits de l'Homme.

On peut répondre à l'idée simple, voir simpliste, que la libéralisation permet de répondre à tout, qu'il suffit de faire confiance au marché, de privatiser et de favoriser le capital international, seul porteur d'efficacité et de modernité. La réponse est que la modernisation progressiste est celle du respect, de la garantie et de l'approfondissement des droits fondamentaux ; que les droits économiques, sociaux et culturels permettent la régulation la plus intéressante des marchés, que la nouvelle politique économique est celle qui organise l'accès de tous aux services de base.

Le droit international est porteur d'une nouvelle modernité. Il permet aux mouvements citoyens dans chaque pays de se mobiliser pour faire avancer les situations. Il peut permettre aux citoyens d'avoir un recours si leurs droits sont violés.

Prenons un exemple. En France, après l'occupation d'un immeuble inoccupé, Boulevard René Coty, par des familles de sans logis soutenues par l'association Droit Au Logement (DAL), la mairie de Paris après jugement du tribunal de première instance avait fait évacuer l'immeuble par la force et avait fait détruire tous les planchers pour empêcher toute occupation. La Cour d'Appel de Paris, statuant à la demande du DAL, et se référant à la signature par la France de conventions internationales reconnaissant le droit au logement, avait condamné la mairie de Paris à reloger les familles. Les associations se sont saisies de ce jugement pour développer les luttes pour l'accès au logement.

Les Etats doivent accepter l'idée que les droits économiques, sociaux et culturels peuvent constituer des contraintes. Les acteurs économiques, entreprises et opérateurs des marchés commerciaux et financiers, doivent respecter les règles établies par les conventions internationales et les traités. Comme pour les droits civils et politiques, il faut obtenir la mise en place d'un système international de plaintes, d'un recours pour les citoyens.

Gus Massiah. Président de l'AITEC et Animateur du CEDETIM. L'AITEC et le CEDETIM sont deux des membres fondateurs d'ATTAC.

Brèves d'OMC

1- Durant la réunion préparatoire de la Session Spéciale sur l'Agriculture de l'OMC (dont la tenue est fixée au 23-24 Mars), les USA et l'UE ont tenté de résoudre leurs différends. Les USA ont renouvelé leur appel pour que l'Europe réduise les subventions à l'export de ses agriculteurs, notant que des progrès devaient être faits sinon le Congrès pourrait contre-attaquer par son propre programme de subventions.

Lors de la rencontre USA-Japon de la semaine dernière, le désaccord entre les deux Etats pour savoir si les mesures antidumping devaient être incluses dans la discussion sur la reprise d'un nouveau round a été évoqué. Quant aux aides à accorder aux pays les moins développés, le Japon est favorable à une proposition conjointe du Quad (UE, USA, Canada, Japon) alors que la préférence des USA va à des propositions séparées afin, soutiennent-ils, de ne pas



attac

donner l'impression que le Quad "impose sa volonté" au Tiers Monde.

Ch. Barshefsky a, de son côté, déclaré que les USA poursuivaient leurs consultations avec les autres membres du Quad pour étudier "s'il était possible de développer l'idée d'un Ordre du jour plus raisonnable [que celui proposé par l'UE pour la tenue d'un nouveau round] tout en se situant largement au-delà des simples questions agricoles et de services"

Un accord sur cet ordre du jour avec ses principaux partenaires de l'OMC étant indispensable pour que les USA entérinent la convocation d'une autre conférence ministérielle devant lancer un nouveau cycle de discussions commerciales.

On voit donc que 3 mois après Seattle, malgré les beaux discours, les principaux acteurs campent sur leurs positions et que, pour l'instant, les conditions d'un "Seattle nouveau" sont loin d'être réunies.

2- Ouverture d'un bureau des pays ACP à Genève. ceci afin de coordonner les actions des pays ACP et de ces pays avec le concours de l'UE

De leur côté l'Egypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud ont créé un groupement informel (leur but n'étant pas de remplacer le G-77) afin que le poids des PVD dans les négociations se fasse mieux sentir et d'améliorer le fonctionnement de l'OMC dont les principes d'exclusion de ces membres "mineurs" a été jugé comme une des raisons de l'échec de Seattle. L'Inde et le Brésil devraient les rejoindre.

3- Chaudes discussions aux USA sur l'octroi du statut de la nation la plus favorisée à la CHINE. Ce statut place la Chine à égalité avec les autres partenaires des USA et est une étape nécessaire pour son entrée à l'OMC.

Les milieux d'affaires US, dont la Business Round Table et l'US Chamber of Commerce, lui sont tout à fait favorables tandis que les syndicats et les milieux environnementaux lui restent hostiles.

La Chine a indiqué qu'elle continuera à demander son entrée à l'OMC quelle que soit la décision du Congrès, car, en fin de compte, seul compte le vote des deux tiers des membres de l'OMC en sa faveur après la réalisation d'accords bilatéraux. Il ne reste que 9 membres (dont l'UE) à signer un accord avec elle avant son accession.

Pendant ce temps P Lamy sera à Beijing dans la semaine du 27 Mars en vue de la poursuite des discussions en vue de la conclusion d'un accord bilatéral UE-Chine. La venue de M Lamy indique que l'accord est en bonne voie d'être conclu.

4- BIOSECURITE : Les USA retirent les OGM des aliments organiques (bio).

Les nouvelles dispositions annoncées le 7 Mars par le Département de l'Agriculture (USDA) indiquent que les OGM ne devraient plus être considérées comme organiques. Elles interdisent également l'usage d'insecticides sur les récoltes, de boues comme fertilisants et restreignent de façon draconienne l'usage d'antibiotiques dans les élevages. Il y a 2 ans ?

L'USDA avait été submergé par les protestations de fermiers faisant de l'agriculture organique, et des groupes de pression consommateurs et environnementalistes qui lui reprochaient son laxisme, l'usage d'OGM étant alors autorisé dans l'agriculture organique (bio). Les responsables de l'industrie biotechnologique US ont déclaré désapprouver la décision de l'USDA d'exclure les OGM, estimant qu'elle n'était pas basée sur des preuves scientifiques.

Ces nouvelles dispositions pourraient aider à la résolution des différends en cours entre les USA et l'UE sur l'interdiction européenne de la viande aux hormones et des produits à base d'OGM. L'USDA se montrant désormais d'accord avec les pratiques de culture européennes, l'UE pourrait commencer d'accepter les exportations organiques (bio) US.

5- Selon Reuters, un document de la FAO indiquerait que celle-ci se prépare à adopter le principe de précaution en matière d'aliments à base d'OGM. La FAO s'est dit particulièrement préoccupée par le risque allergénique en matière alimentaire et les déséquilibres potentiels sur l'écosystème dus à l'introduction de nouvelles variétés de plants.

Le 15 Mars, le Comité européen Vétérinaire pourrait annoncer sa décision d'interdire de façon permanente les importations de boeuf des USA.

6- 3° Forum Méditerranéen du Développement (Le Caire du 5 au 8 Mars) à l'initiative de la Banque Mondiale.

La région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord se marginalise de plus en plus dans l'économie mondiale. (2.6 % du commerce mondial et 1 % des IDE (Investissements Directs Etrangers) Elle risque de devenir de plus en plus dépendante des exportations de produits énergétiques et de fabrications à forte main d'oeuvre mais faiblement spécialisées.

7- M Lamy courtise l'Inde pour ouvrir un nouveau "round". Le but de cette visite était en partie d'obtenir le soutien de l'Inde pour l'ouverture d'un nouveau cycle.



attac

Il pense l'avoir obtenu malgré la méfiance des PVD vis-à-vis du désir de l'UE d'y inclure de nouveaux sujets tels que concurrence, investissement et environnement. Il considère sa visite comme un "pont" jeté non seulement entre l'Europe et l'Inde mais encore entre le Nord et le Sud.

8- Manifestation contre la Banque Mondiale et le FMI (16/4)

Une coalition de groupements, issus des liens noués à Seattle, se rassemblera le 16/4 à Washington pour demander une "justice globale" de la part de la Banque Mondiale et du FMI. Cette mobilisation coïncide avec la réunion de Printemps de ces 2 organismes à Washington les 16 et 17 Avril.

Parmi les premiers signataires : 50 Years Is Enough; Campaign for Labor Rights; Ecunemical Program on Central America and the Caribbean (EPICA); Food First/Institute for Food & Development Policy; Global Exchange; Jubilee 2000 Afrika Campaign (USA); Metropolitan Washington Council of the AFL-CIO; Rainforest Action Network; Mexico Solidarity Group. www.A16.org

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». omc.marseille@attac.org

Jose RAINHA est innocent.

Voici la lettre écrite par Joao Pedro Stédile, coordinateur National du MST (Mouvement des Travailleurs sans terre) demandant le soutien de tous à José Rainha, dont le nouveau procès aura lieu le 3 avril à Vitoria, capitale de l'Etat du Espirito Santo au Brésil.

Chère amie, cher ami de la lutte pour la terre,

Vous avez très certainement suivi le déroulement du processus de jugement de notre compagnon José Rainha Jr., accusé et condamné par un premier jury à 26 ans de prison, sans que soient présentées de preuves contre lui.

Le 3 avril prochain, à partir de 8 heures du matin, se tiendra à Vitoria (ES) un nouveau jugement. A chaque session annoncée du nouveau procès (il y en a eu plusieurs), nous avons pu compter sur la participation et sur la présence solidaire de centaines d'amis de la

lutte de José Rainha, à travers des lettres, des faxes, des e-mails, la présence physique, des articles, des textes, des shows, des manifestations populaires, des pétitions etc...

Ces manifestations spontanées de solidarité légitiment le besoin de justice des travailleurs sans terre brésiliens et elles exigent de nous d'être responsables dans nos activités. Mais, en ce moment où le gouvernement brésilien intensifie sa répression policière contre les travailleurs, nous aimerions pouvoir compter sur votre présence à Vitoria, ainsi que sur toute manifestation de solidarité que vous puissiez exprimer tant en faveur de Zé Rainha que pour la lutte pour la réforme agraire.

Nous espérons voir toutes nos amies et nos amis à Vitoria et vous remercions à nouveau pour le soutien que vous nous avez apporté tout au long de notre lutte pour la dignité, la terre, le travail et la justice.

En solidarité, Joao Pedro Stédile - Coordination Nationale du MST

Adresse pour les manifestations de solidarité :
Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra
- Alameda Barão de Limeira, 1232 - 01.202-002
- São Paulo - SP - Brasil - Fone/fax: (11) 3361-3866 - E-mail: sdh@mst.org.br

Demandes pour un jugement impartial et juste -
Tribunal de Justiça do Estado do Espírito Santo -
Juiz Ronaldo Gonçalves - Rua Pedro Palácios,
105 - Cidade Alta - 29.015-160 - Vitória - ES -
Fax: (27) 222-3852

Ministério da Justiça - Ministro José Carlos Dias -
Esplanada dos Ministérios, bloco T, 4. andar -
70.064-900 - Brasília - DF - Fax: (61) 321-1565
Fone: (61) 226-2291 - E-mail: acs@mj.gov.br

Presidência da República - Presidente Fernando
Henrique Cardoso - Praça dos Três Poderes -
Palácio do Planalto, 3. andar - 70.150-900 -
Brasília - DF - Fax: (61) 322-2314 Fone: (61)
411-1169 - E-mail: pr@planalto.gov.br

Greta van den Bempt, correspondante du Grain
de sable à Porto Alegre (Brésil) greta@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>



attac

- Vendredi – VALENCE – MOSELLE – AIX EN PROVENCE – PAU – SENS – BREST – COMPIEGNE – LISBONNE (Manifestation)
- Samedi : LIMOGES – VALENCE – SENS – ST QUENTIN
- Dimanche : SENS – BREST
- Lundi : SENS – PREMERY – CRETEIL
- Mardi : PARIS 15 – SENS - GRENOBLE